



Abandon de poste, j'ai besoin d'être éclairée

Par leiilaa

J'ai abandonné mon poste il y a de cela un mois, d'après mes anciennes collègues, mon ancien patron veut faire passer mon abandon de poste en démission, est-ce possible? Je pensais pourtant qu'il me licencierait pour faute grave.

J'ai tout de même contacté deux conseillers juridiques proposés par les services sociaux de ma ville, ils m'ont confirmé que si mon patron faisait une attestation pour démission, elle n'aurait aucune valeur juridique étant donné que je n'ai jamais confirmé sous aucune forme une volonté de démissionner.

Merci de vous intéresser à ma demande.